

gFARADc^{MC} - Protéger les animaux et notre approvisionnement alimentaire

LMR établies et délais d'attente publiés pour la dexaméthasone

Le gFARADc^{MC} est fier d'annoncer que des décennies de persévérance scientifique et de collaboration ont abouti à l'ajout officiel, sur l'étiquette de produit, des limites maximales de résidus (LMR) et des délais d'attente (DA) réglementaires pour la dexaméthasone. Il y a plusieurs années, la pharmacologue du CgFARAD^{MC}, la D^{re} Trisha Dowling, a constaté un manque criant de directives fondées sur des données probantes concernant le délai d'attente associé à la dexaméthasone. Ce constat a mené au lancement d'un projet de recherche qui a pris de l'ampleur lorsque le codirecteur du gFARADc^{MC}, le D^r Ron Johnson, a obtenu du financement afin d'étudier la question. Les résultats de l'étude sont publiés dans le [Journal of Veterinary Pharmacology and Therapeutics September 2023](#). Cette étude, qui a permis d'établir des recommandations claires sur les délais d'attente, a ensuite conduit à l'adoption de mesures réglementaires par la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada. Les sociétés pharmaceutiques intègrent désormais ces délais d'attente validés directement à l'étiquette de leurs produits. Cette importante étape représente l'aboutissement d'un vaste travail scientifique et réglementaire visant à renforcer la salubrité des aliments et à soutenir les médecins vétérinaires ainsi que les producteurs partout au Canada.

REVUE DE L'ANNÉE

Dans notre bulletin du printemps de chaque année, nous fournissons des graphiques illustrant les demandes par produit pharmaceutique et par maladie pour chaque groupe de produits. Il s'agit de renseignements utiles qui illustrent les défis sanitaires auxquels les médecins vétérinaires sont confrontés et qui mettent en évidence les cas où les options de l'étiquette homologuée peuvent être limitées. Les pharmacologues du gFARADc^{MC} utilisent également ces connaissances pour déterminer les domaines nécessitant des recherches sur les résidus de médicaments et des études de déplétion.

Lorsqu'il n'existe pas de produits homologués pour une espèce ou une affection donnée, les médecins vétérinaires sont légalement autorisés à prescrire des médicaments en dérogation à l'étiquetage.

Dans sa plus simple expression, l'utilisation de médicaments en dérogation à l'étiquetage est une utilisation qui diffère de quelque manière que ce soit des consignes exactes figurant sur l'étiquette du produit, notamment : l'espèce, l'âge, la voie d'administration, la dose et la durée. Mais l'utilisation d'un médicament en dérogation à l'étiquetage signifie que le délai d'attente indiqué sur l'étiquette pour la viande, le lait ou les œufs ne s'applique plus. C'est là que le service de gFARADc^{MC} joue un rôle crucial.

**Le gFARADc^{MC} a répondu
à 3540 demandes d'attente
en 2025-2026**

Une recommandation du gFARADc^{MC} doit être obtenue lorsque des médicaments sont utilisés en dérogation à l'étiquetage pour toutes les volailles et tous les œufs transformés. Toutes les autres demandes présentées au gFARADc^{MC} sont soumises sur une base volontaire par les médecins vétérinaires au nom de leurs clients producteurs ou des entreprises d'alimentation animale.

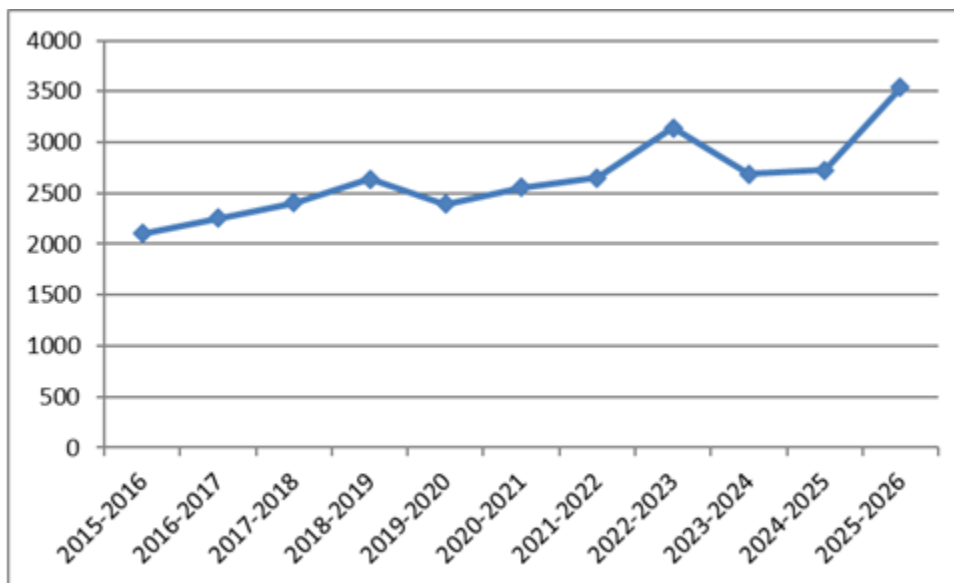
Le personnel du gFARADc^{MC} apporte également son aide :

- aux médecins vétérinaires pour déterminer les intervalles de retrait sûrs lorsque les animaux sont involontairement exposés à des pesticides, à des métaux lourds ou à d'autres produits chimiques ;
- aux fabricants d'aliments du bétail et aux transformateurs en cas de contamination accidentelle des aliments pour animaux ; et,
- aux organismes de réglementation en quête d'expertise pharmacologique clinique en matière de résidus de médicaments.

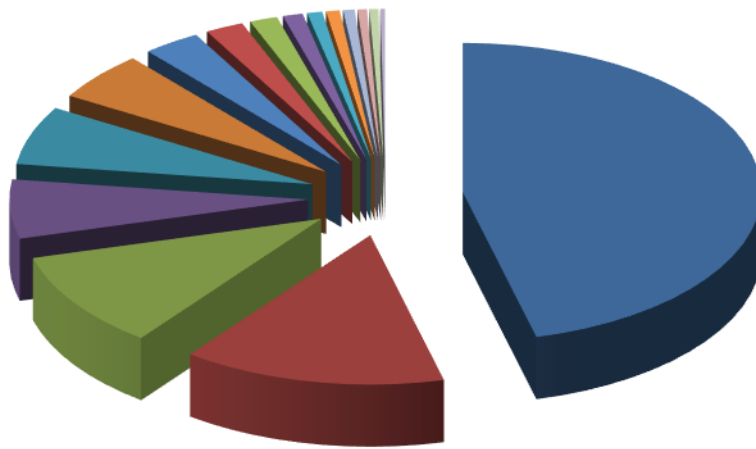
Le gFARADc^{MC} a reçu 3540 demandes de recommandation de retrait. Cela représente une **hausse de 30 %** par rapport à 2025-2026 (2725 demandes)! Le tableau ci-dessous présente une comparaison des demandes d'UMDDE par produit au cours des 10 dernières années, et révèle une augmentation constante. Le nombre de demandes en 2025-2026 était le plus élevé observé depuis le début de l'enregistrement des demandes.

Le graphique illustre la diversité des groupes d'espèces desservis par l'équipe du gFARADcTM. En 2025-2026, la catégorie « autres » comprenait huit demandes pour les alpagas et quatre pour les autruches. Cependant, la grande majorité des demandes concerne les principales espèces d'animaux d'élevage.

Espèces	2025-2026 demandes	2024-2025 demandes	2023-2024 demandes	2022-2023 demandes	2021-2022 demandes	2020-2021 demandes	2019-2020 demandes	2018-2019 demandes	2017-2018 demandes	2016-2017 demandes	2015-2016 demandes
Poulets à griller	1621	1195	1116	1704	1057	819	866	796	756	825	801
Dindes	502	362	465	413	317	455	399	380	512	482	446
Poulettes reproductrices de type à griller	369	202	191	193	237	227	228	259	119	79	101
Bovins laitiers	225	229	215	172	190	230	274	266	261	232	266
Poules pondeuses	224	228	212	213	325	330	145	144	137	92	69
Chèvres	185	158	140	114	156	153	134	241	189	196	90
Moutons	110	90	60	85	66	110	80	170	164	125	61
Bovins de boucherie	73	53	60	63	68	67	72	82	64	88	48
Porcs	53	65	72	50	63	50	62	171	38	40	56
Perdrix choukar	38	15	37	16	6	1	6	10	6	8	19
Lapins	29	21	25	26	22	23	24	24	22	21	21
Canards	26	26	19	22	24	48	16	20	5	6	13
Cailles	22	21	3	3	8	2	4	5	10	5	9
Faisans	17	11	4	0	3	7	2	6	6	6	4
Veaux	9	16	8	12	11	4	14	15	45	23	48
Pintade	8	0	2	5	9	1	2	2	8	1	0
Wapitis	5	2	6	5	8	2	5	5	4	0	3
Chevaux	4	18	15	17	45	12	19	23	21	10	19
Poisson	4	2	2	5	2	1	0	1	4	1	2
Oies	2	0	1	5	8	2	3	2	5	0	3
Bisons	1	2	22	9	8	5	22	11	13	11	7
Cerfs	1	0	2	0	6	0	7	0	1	1	5
Pigeons	0	1	2	3	0	3	2	3	14	0	4
Autres	12	8	8	7	10	5	7	4	0	5	10
Total	3540	2725	2687	3142	2649	2557	2393	2640	2404	2257	2105



Demandes d'intervalle de retrait 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026

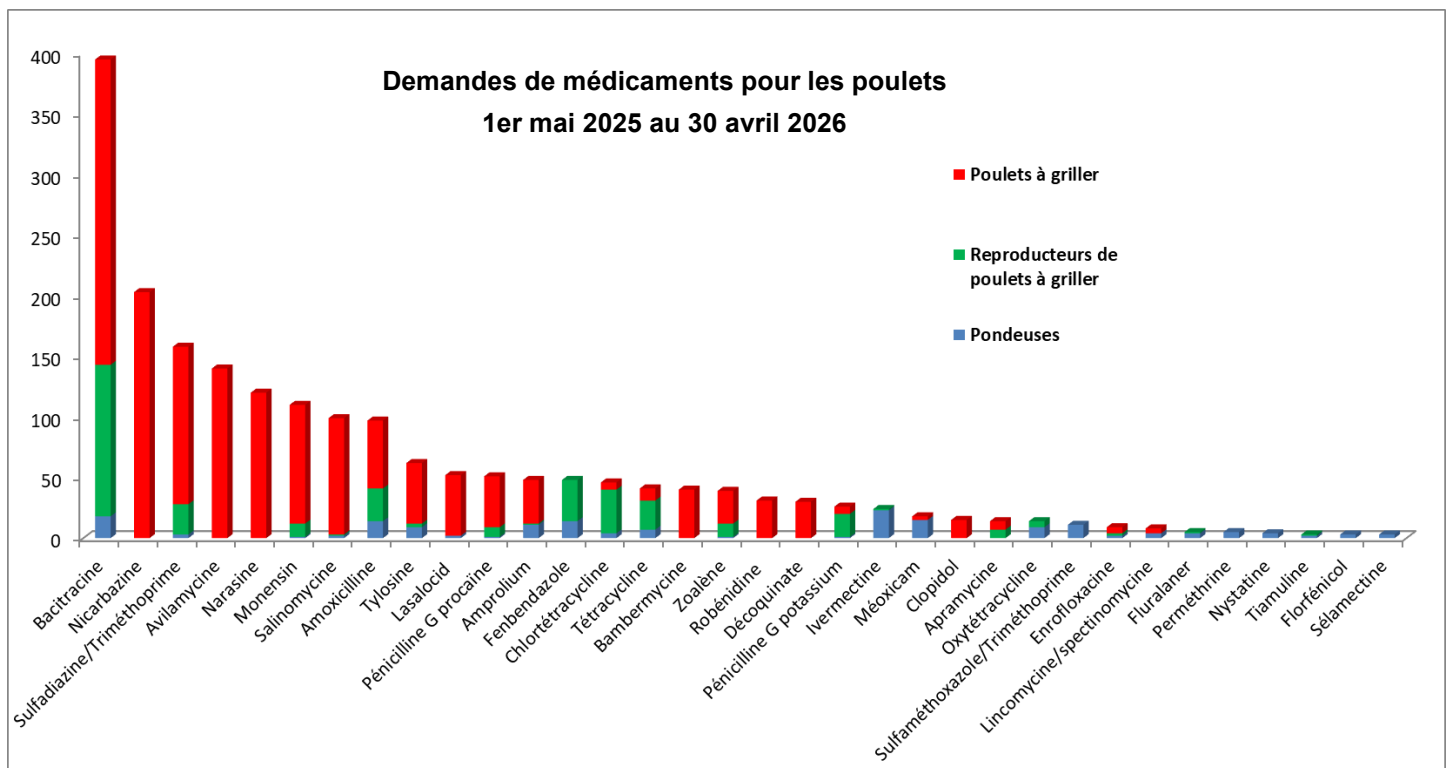


3 540 demandes

- Poulets à griller (46%)
- Dindes (14%)
- Reproducteurs de poulets à griller (11%)
- Bovins laitiers (6%)
- Pondeuses (6%)
- Chèvres (5%)
- Moutons (3%)
- Bovins de boucherie (2%)
- Porcs (2%)
- Perdrix choukars (1%)
- Lapins (1%)
- Canards (1%)
- Cailles (1%)
- Chevaux (<1%)
- Faisans (<1%)
- Veaux (<1%)

Tendances des groupes de produits

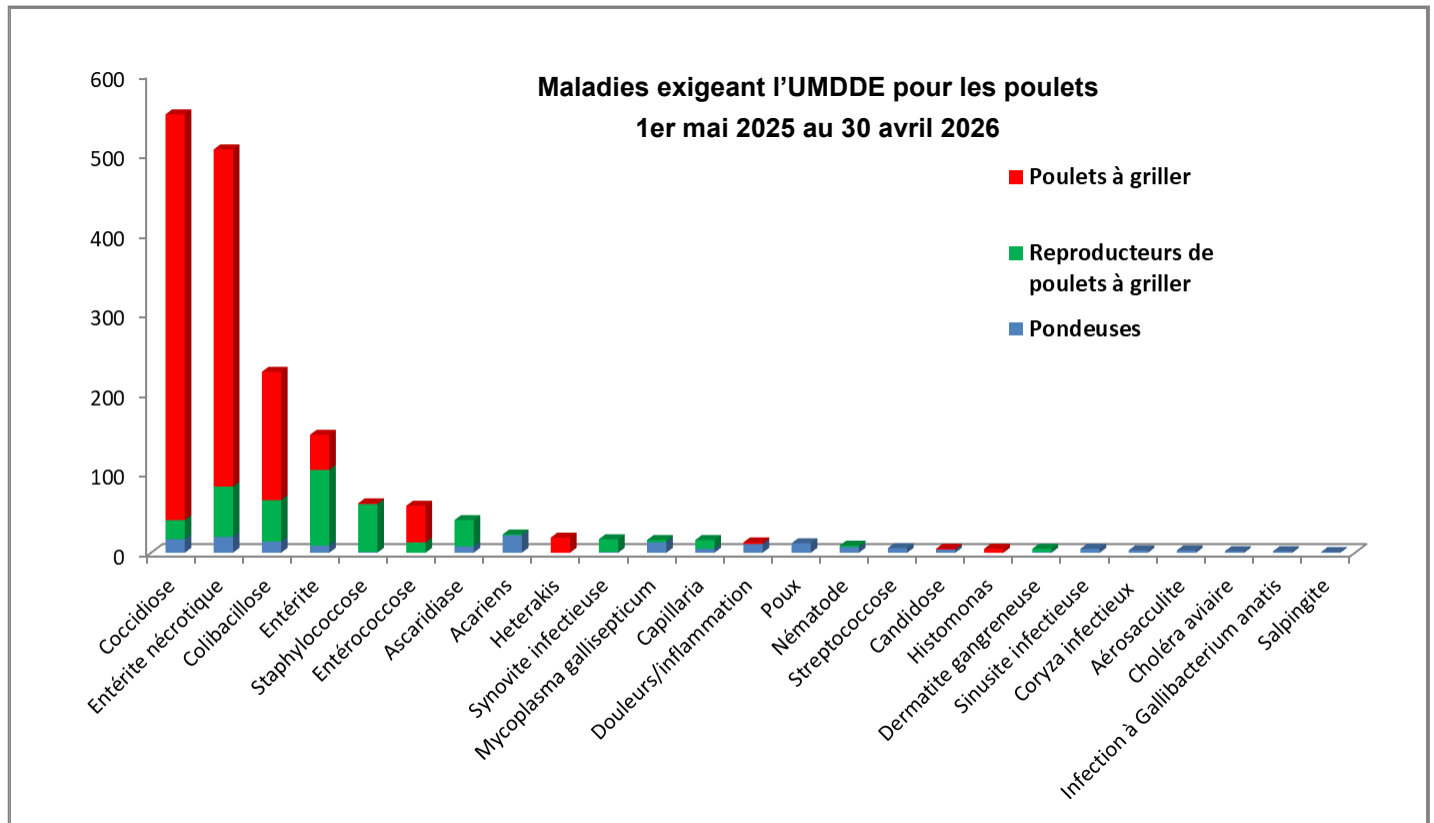
Chez tous les types de poulets, la coccidiose et l'entérite nécrotique restent les maladies prédominantes qui nécessitent l'utilisation de médicaments en dérogation des directives de l'étiquette (UMDDE). L'industrie du poulet a éliminé l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie I et II et vise à éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie III. L'utilisation de ces médicaments est donc passée des demandes de prévention des maladies aux demandes de traitement face aux maladies. Cela laisse une forte dépendance à la bacitracine et à l'avilamycine pour le traitement de l'entérite nécrotique, ainsi que l'utilisation des ionophores de catégorie IV pour contrôler la coccidiose.



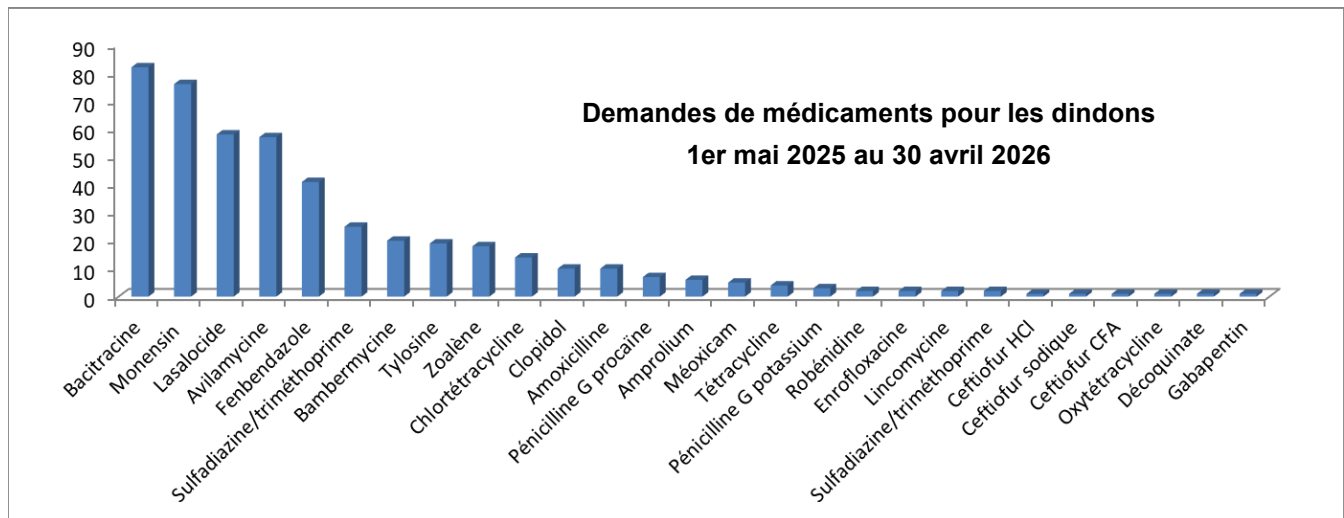
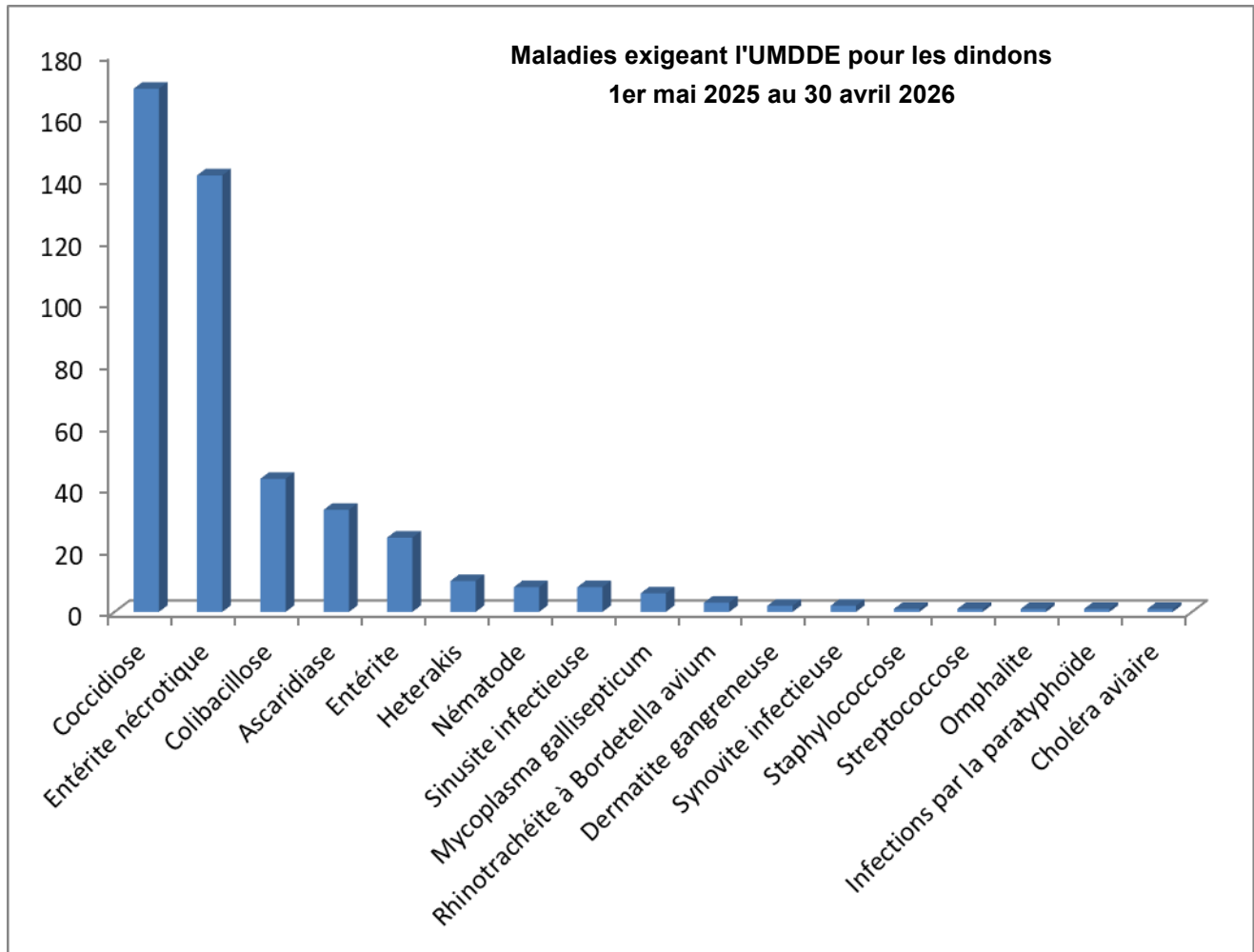
Le FARAD américain et le gFARADc^{MC} reçoivent fréquemment des demandes de recommandations concernant les délais de retrait associés au traitement de petits élevages et de volailles de basse-cour. L'élevage de volailles de basse-cour a gagné en popularité pendant la pandémie de COVID-19, et les propriétaires éprouvent souvent des difficultés à obtenir des services vétérinaires pour leurs oiseaux. Ceux-ci sont fréquemment examinés dans des cliniques pour animaux de compagnie ou des pratiques mixtes, où les vétérinaires ne connaissent pas toujours bien les restrictions encadrant l'utilisation des médicaments chez les volailles. Les sujets malades ou blessés sont souvent traités à l'aide d'amoxicilline/acide clavulanique, un antimicrobien de catégorie I selon Santé Canada. Les antimicrobiens de catégorie I sont considérés comme étant de très haute importance en médecine humaine, puisqu'ils répondent aux critères suivants : ils sont essentiels au traitement d'infections bactériennes graves et il existe peu ou pas d'antimicrobiens de rechange efficaces advenant l'apparition d'une résistance à ces agents. La Stratégie d'utilisation responsable des antimicrobiens des Producteurs de poulet du Canada constitue une approche sectorielle fondée sur la réduction de l'utilisation, la surveillance, la gestion responsable, la recherche et l'innovation, y compris l'évitement des antimicrobiens de catégorie I dans la production avicole. Par conséquent, dans nos réponses, nous privilégions, lorsque cela est possible, des recommandations portant sur l'utilisation d'antimicrobiens moins essentiels en médecine humaine.

De plus, les vétérinaires souhaitent assurer un contrôle adéquat de la douleur et de l'inflammation chez ces oiseaux. Toutefois, aucun anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) n'est actuellement homologué pour une utilisation chez les volailles. Comme l'illustre le graphique, le méloxicam est l'AINS privilégié chez les poules pondeuses. Nous avons pu obtenir des données sur les résidus de ce médicament dans les œufs et pouvons fournir des recommandations concernant les délais de retrait associés à son utilisation.

Les propriétaires de volailles de basse-cour ont tendance à considérer leurs oiseaux comme des animaux de compagnie et sont souvent disposés à payer pour des interventions chirurgicales. Par conséquent, nous recevons également des demandes concernant les délais d'attente associés aux agents anesthésiques. Une demande récente concernait un poussin à la patte duquel on avait posé une bague trop serrée. La patte avait nécrosé, et les propriétaires souhaitaient que le médecin vétérinaire ampute la patte affectée. Ils avaient même l'intention d'imprimer en 3D une prothèse pour leur poussin!

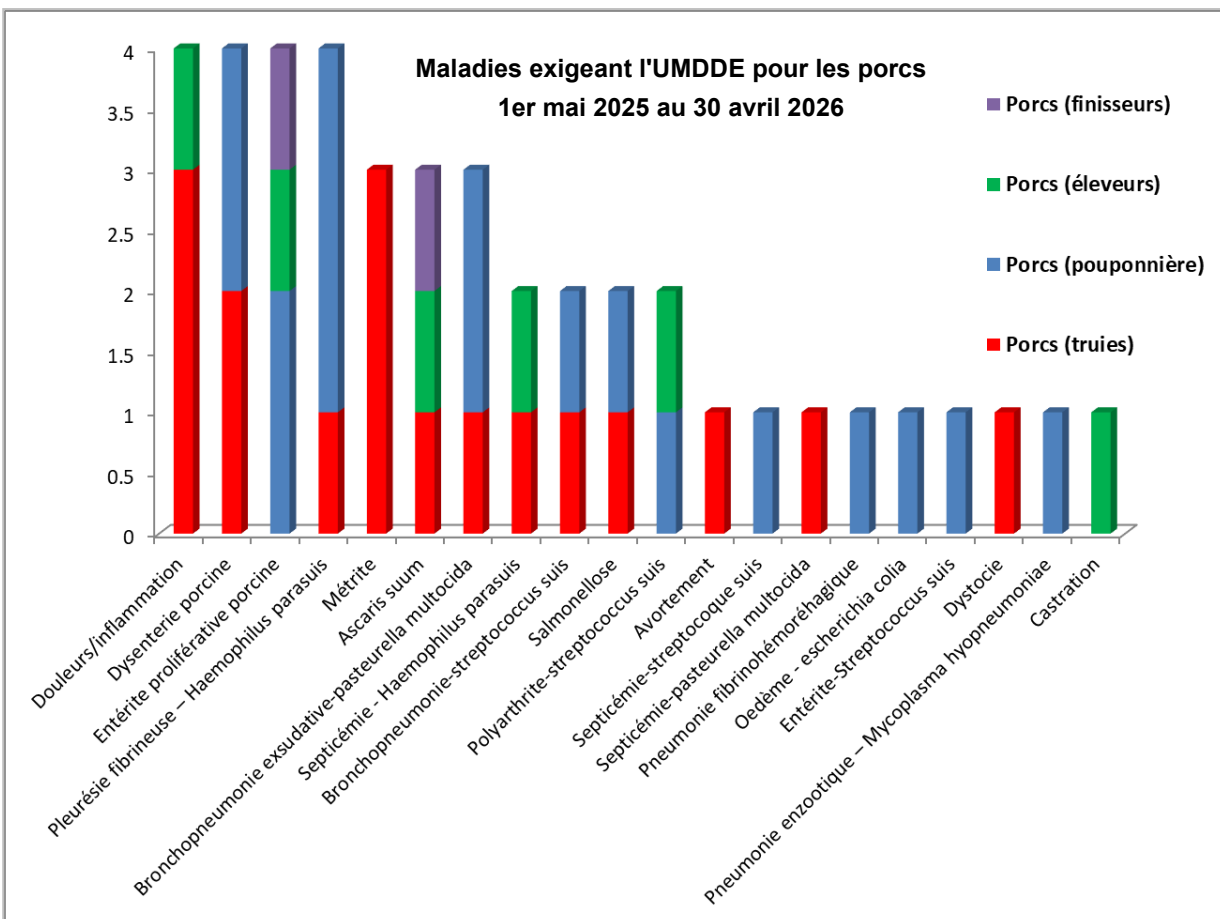
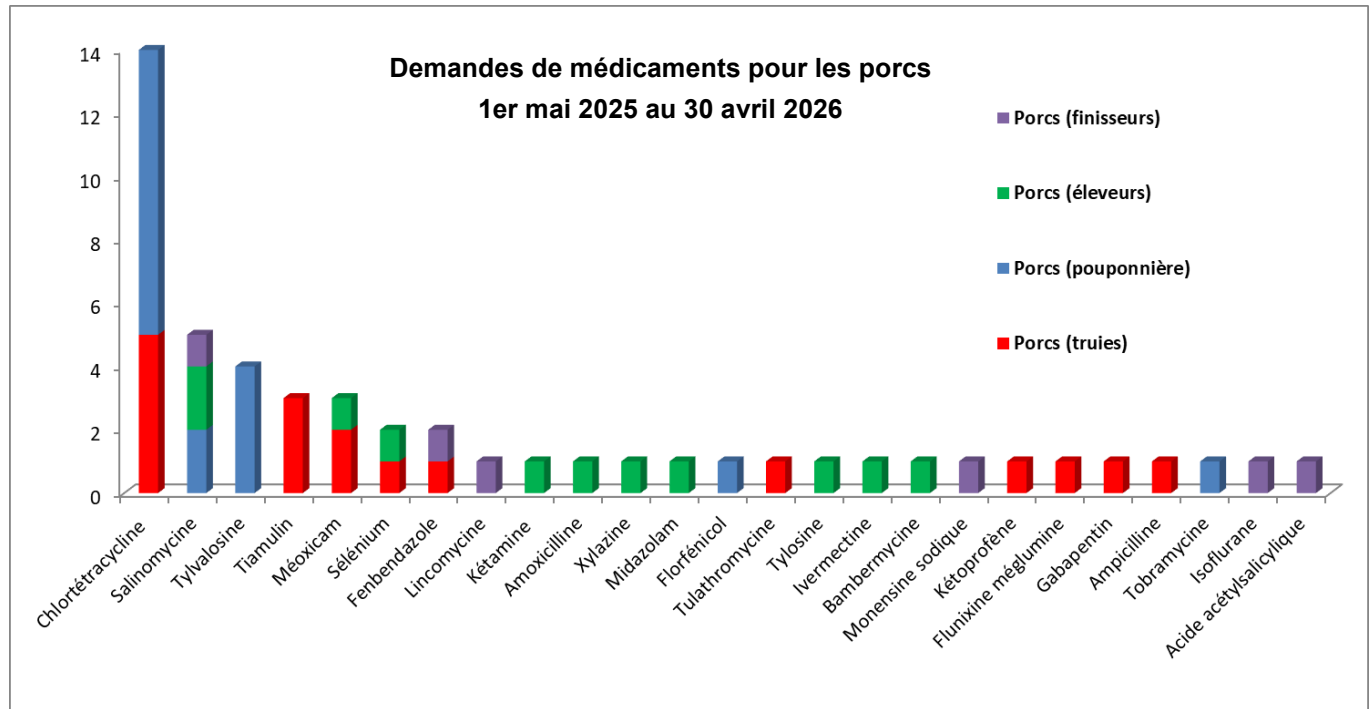


Comme pour les poulets, l'entérite nécrotique et la coccidiose restent des maladies importantes chez les dindes, dont le contrôle peut nécessiter des combinaisons de médicaments non couvertes par l'étiquette



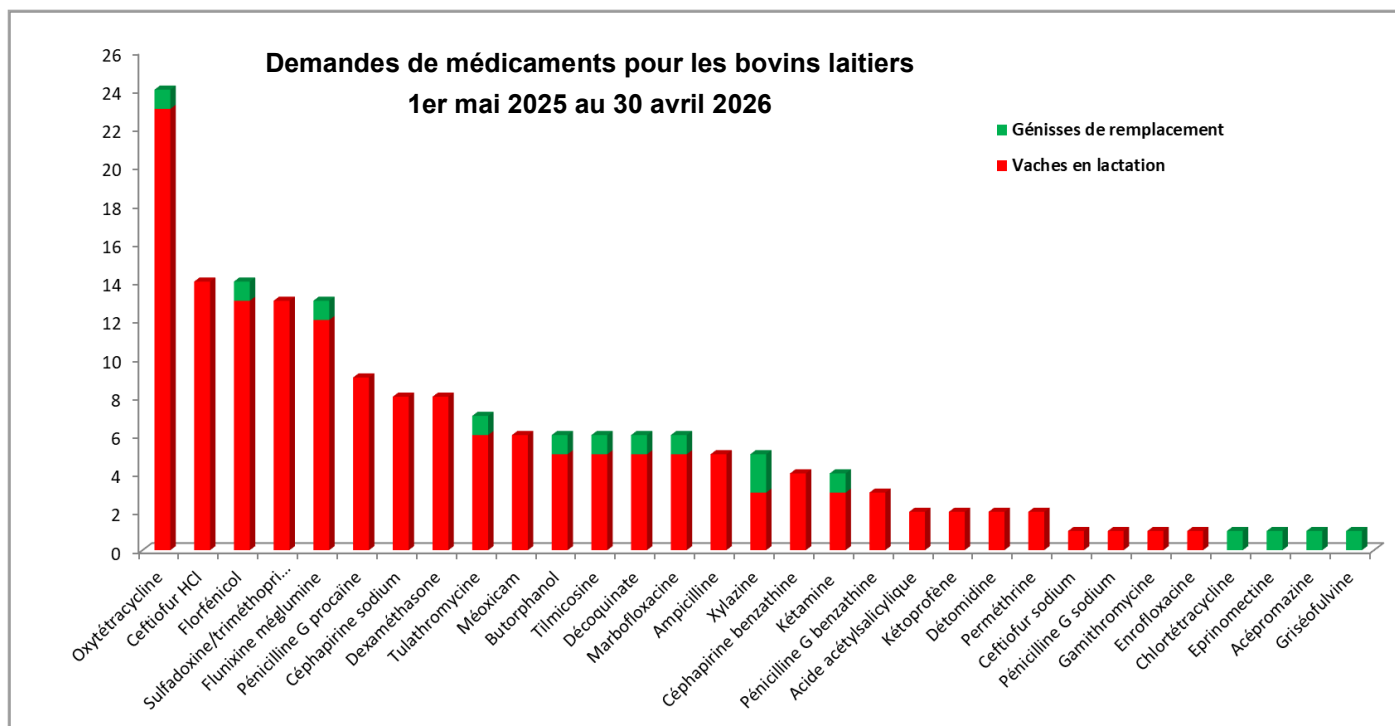
Chez les porcs, l'UMDDE demeure principalement associée aux traitements antimicrobiens utilisés contre les maladies infectieuses, particulièrement les infections respiratoires et gastro-intestinales. Nous sommes

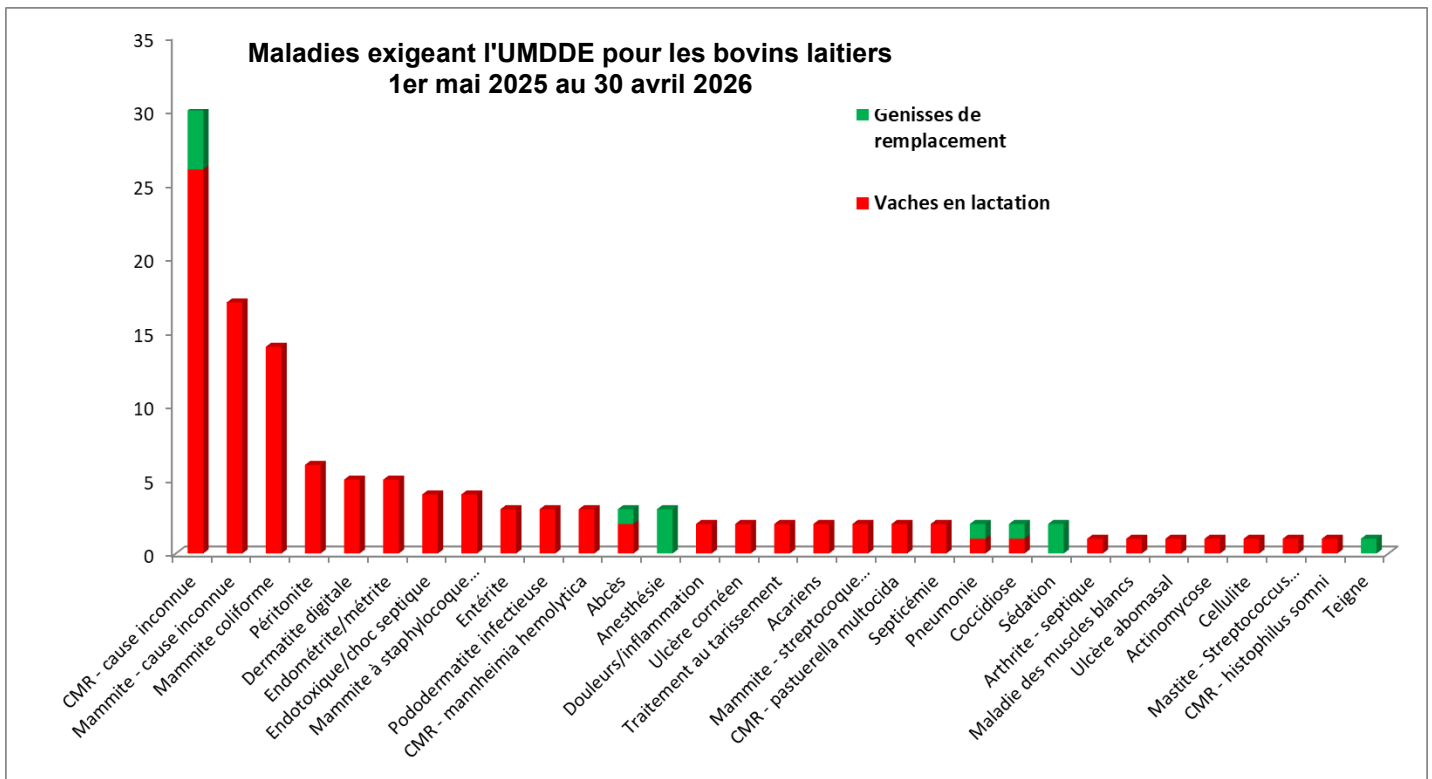
fréquemment consultés pour obtenir des conseils sur les médicaments utilisés pour l'anesthésie et le contrôle de la douleur chez les porcs. Les vétérinaires porcins disposent de peu d'options thérapeutiques homologuées dans ce domaine.



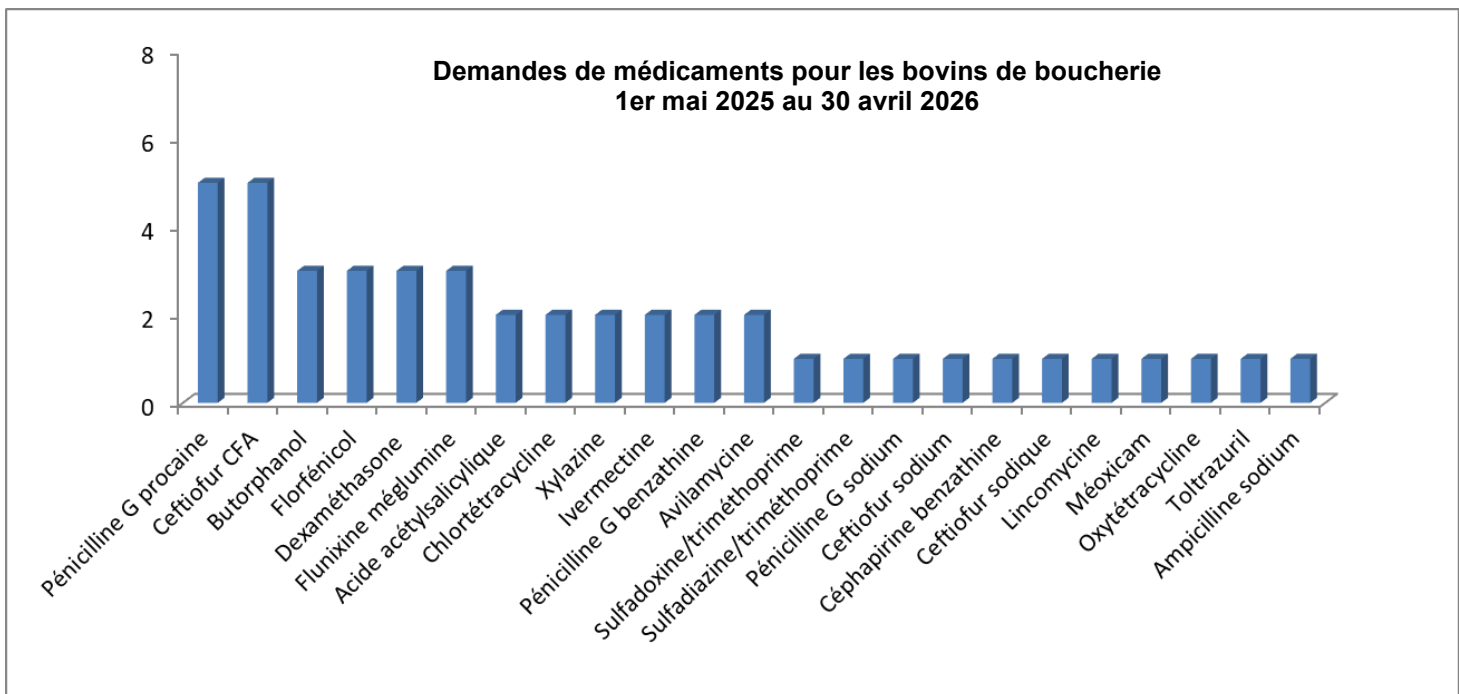
Chez les bovins laitiers, le traitement de la maladie respiratoire bovine (MRB) et de la mammite demeure l'une des principales raisons justifiant l'UMDDE. Le traitement de la dermatite digitale, de la douleur et de l'inflammation constitue également un motif important d'UMDDE. La disponibilité de médicaments homologués pour le traitement de la mammite conformément aux indications de l'étiquette demeure problématique, puisqu'il n'existe actuellement que deux produits approuvés pour le traitement des vaches laitières en lactation. La céphapirine (Cefa-Lak®) et le ceftiofur (Spectramast® LC) appartiennent tous deux à la famille des céphalosporines : la céphapirine est un antimicrobien de catégorie II (haute importance en médecine humaine), tandis que le ceftiofur est un antimicrobien de catégorie I (très haute importance en médecine humaine). En raison de la rareté des produits approuvés, il est très difficile pour les médecins vétérinaires en pratique bovine laitière d'assurer une gestion judicieuse des antimicrobiens.

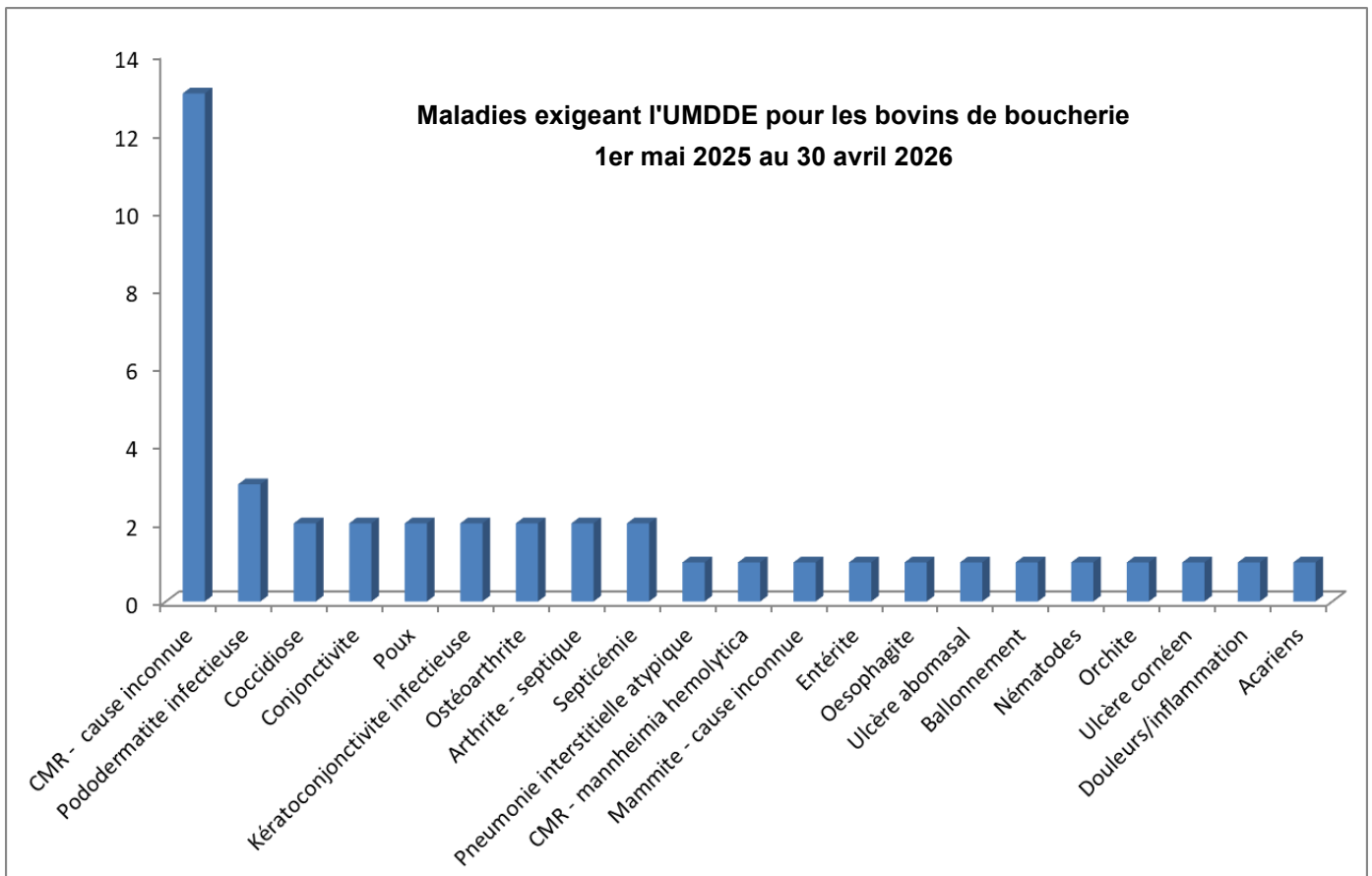
Les erreurs de meunerie et les expositions accidentelles demeurent des situations prioritaires et urgentes dans le secteur des bovins laitiers. Dans de tels cas, le personnel du gFARADc^{MC} fournit de l'information sur les analyses de résidus de médicaments dans le lait et facilite l'accès à des tests rapides en laboratoire afin de permettre aux producteurs touchés de reprendre la production le plus rapidement possible.



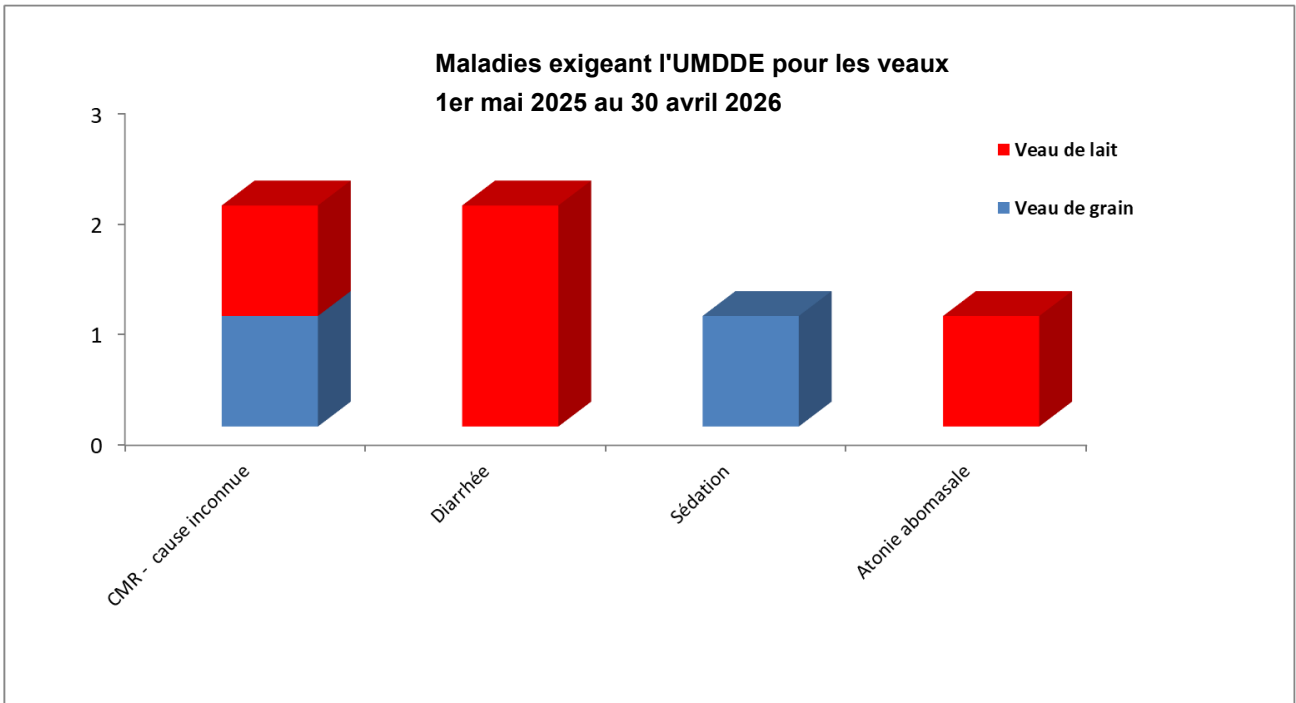
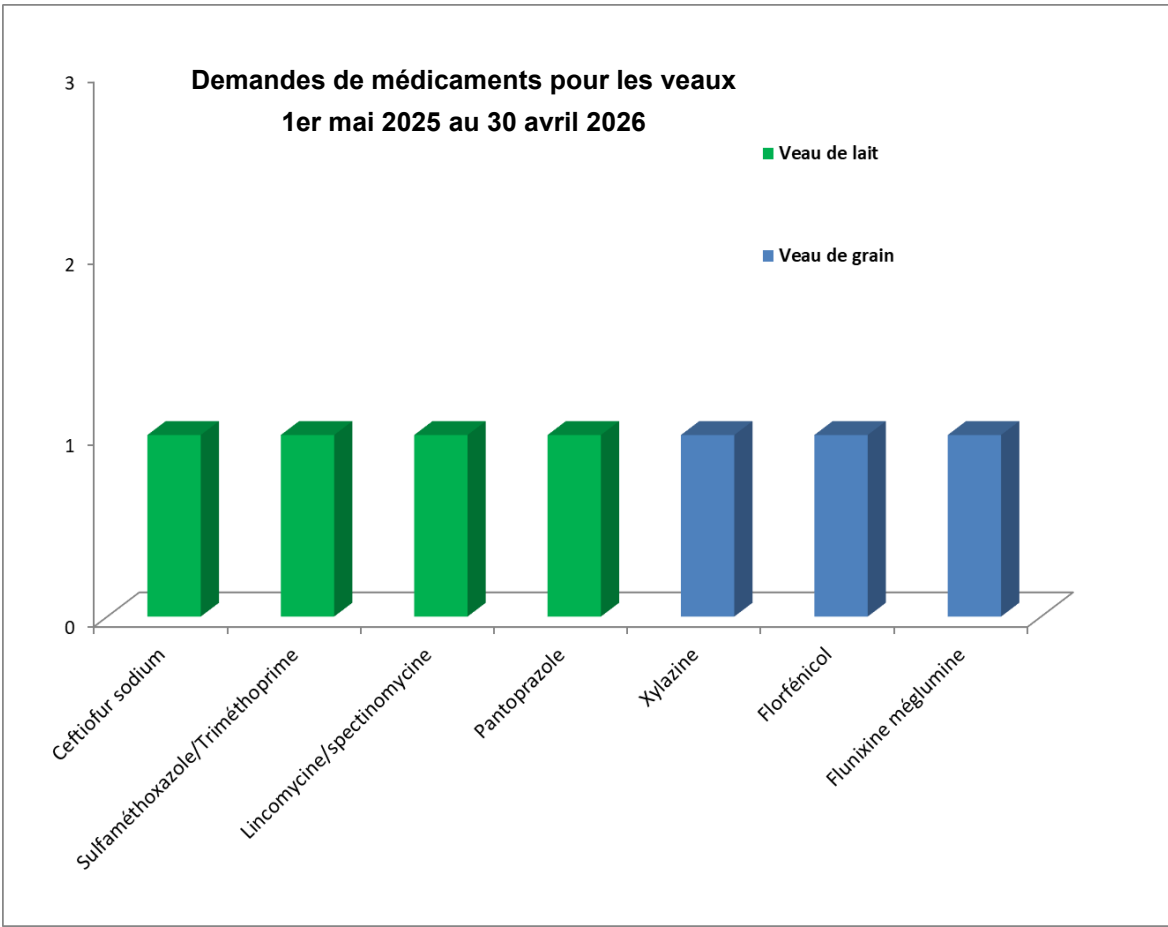


Les demandes d'information sur le retrait de l'UMDDE chez les bovins de boucherie sont traditionnellement faibles. Un long délai s'écoule jusqu'à l'abattage des animaux des exploitations de type vache-veau ; les exploitations d'engraissement n'utilisent généralement pas de médicaments selon le mode d'UMDDE.

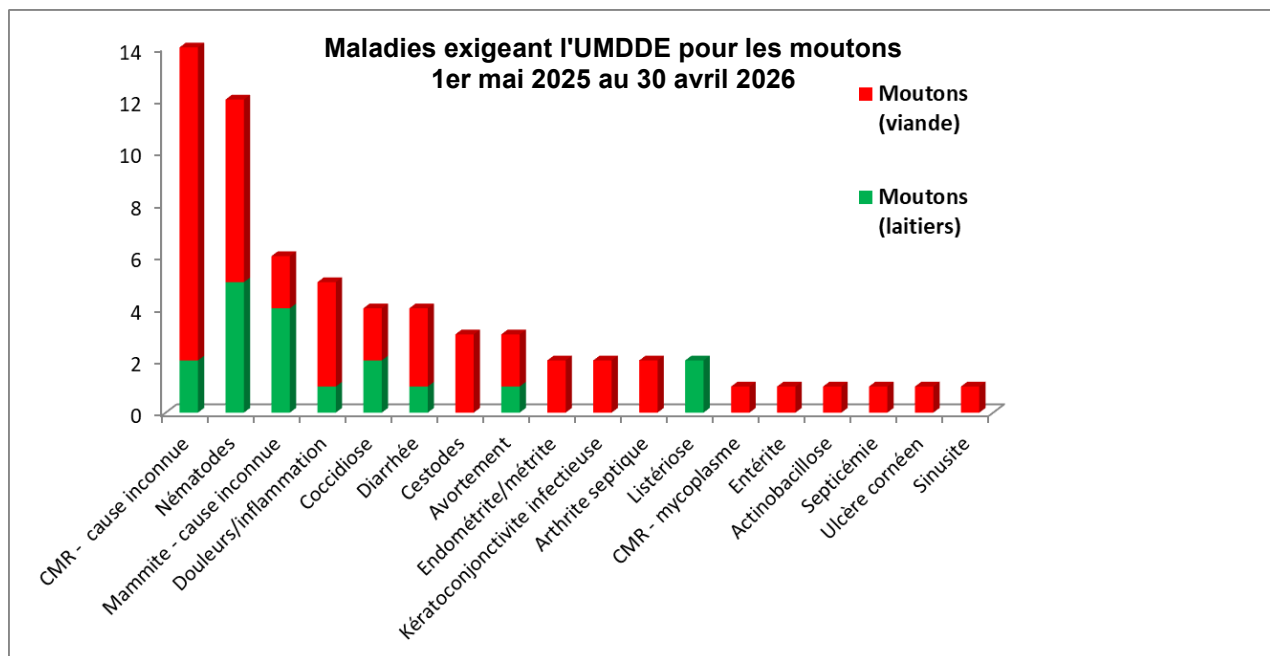
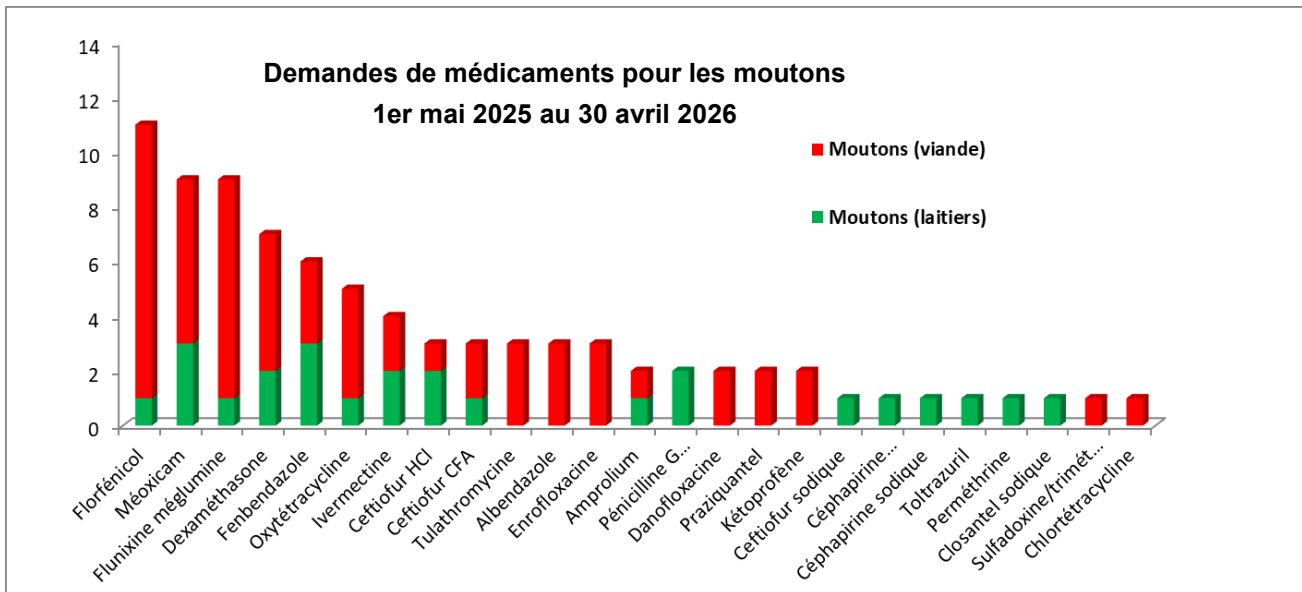


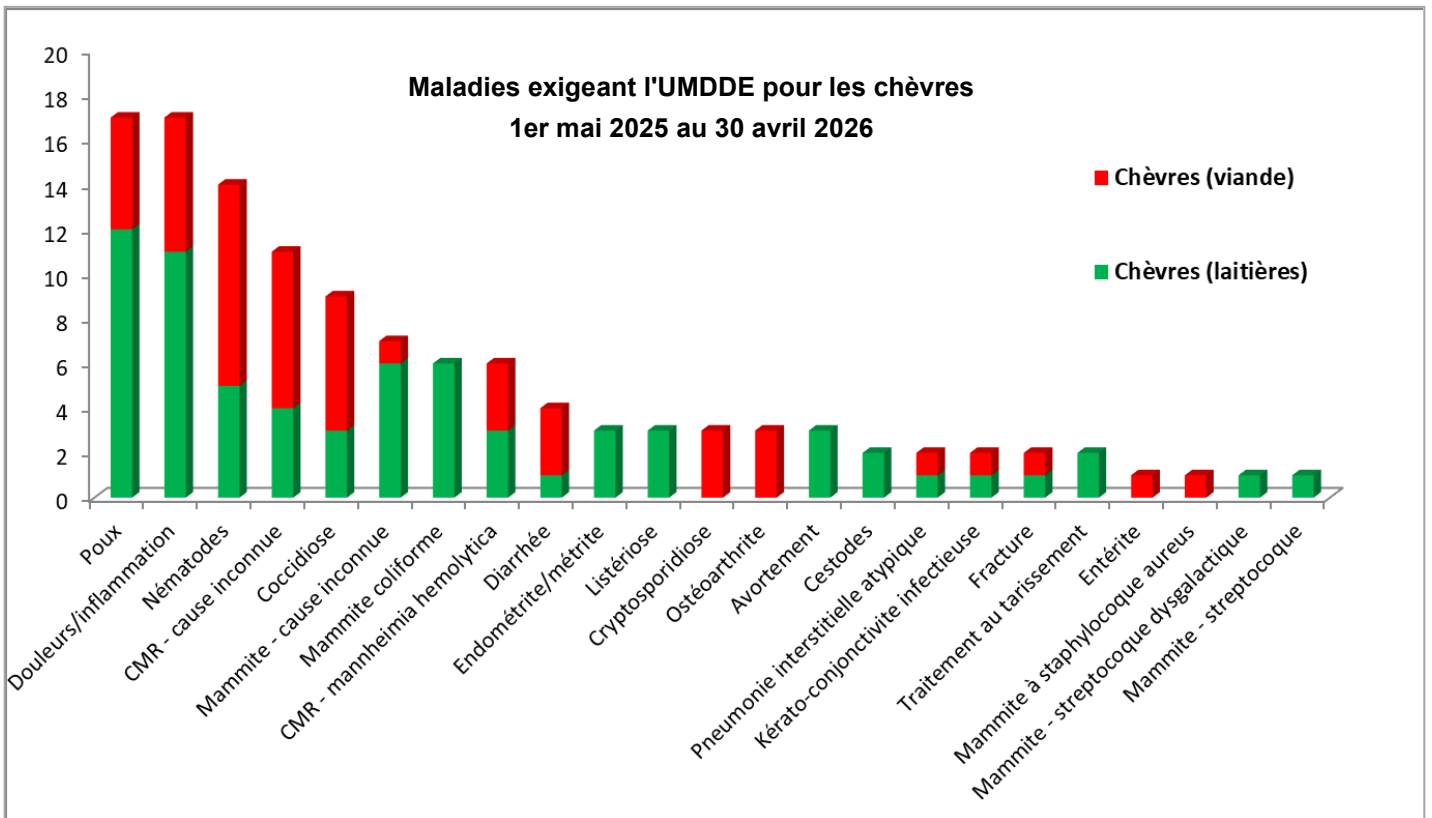
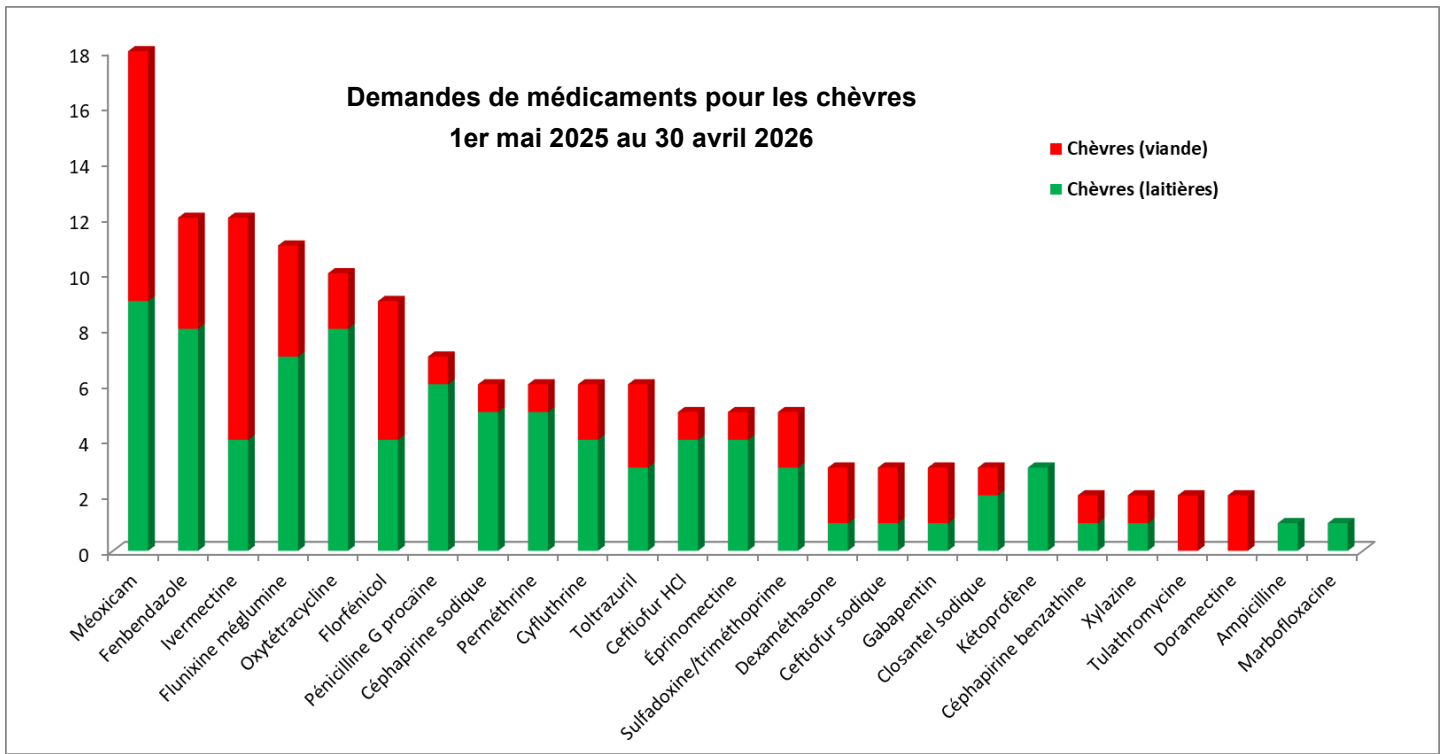


Dans le secteur de la viande de veau, l'UMDDE se concentre sur le traitement des maladies infectieuses. La Direction des médicaments vétérinaires et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont établi des lignes directrices pour les LMR appliquées à la viande de veau. Les médicaments et les hormones de catégorie I sont appliqués jusqu'à la limite de détection des tests de l'ACIA et font l'objet de délais d'attente beaucoup plus longs. Conformément aux directives de bonne gestion des antimicrobiens, nous donnons aussi des conseils sur l'utilisation appropriée de ces médicaments, y compris l'avertissement qu'une telle utilisation est illégale aux États-Unis. Pour les autres catégories de médicaments, l'ACIA appliquera les LMR fixées pour les bovins.



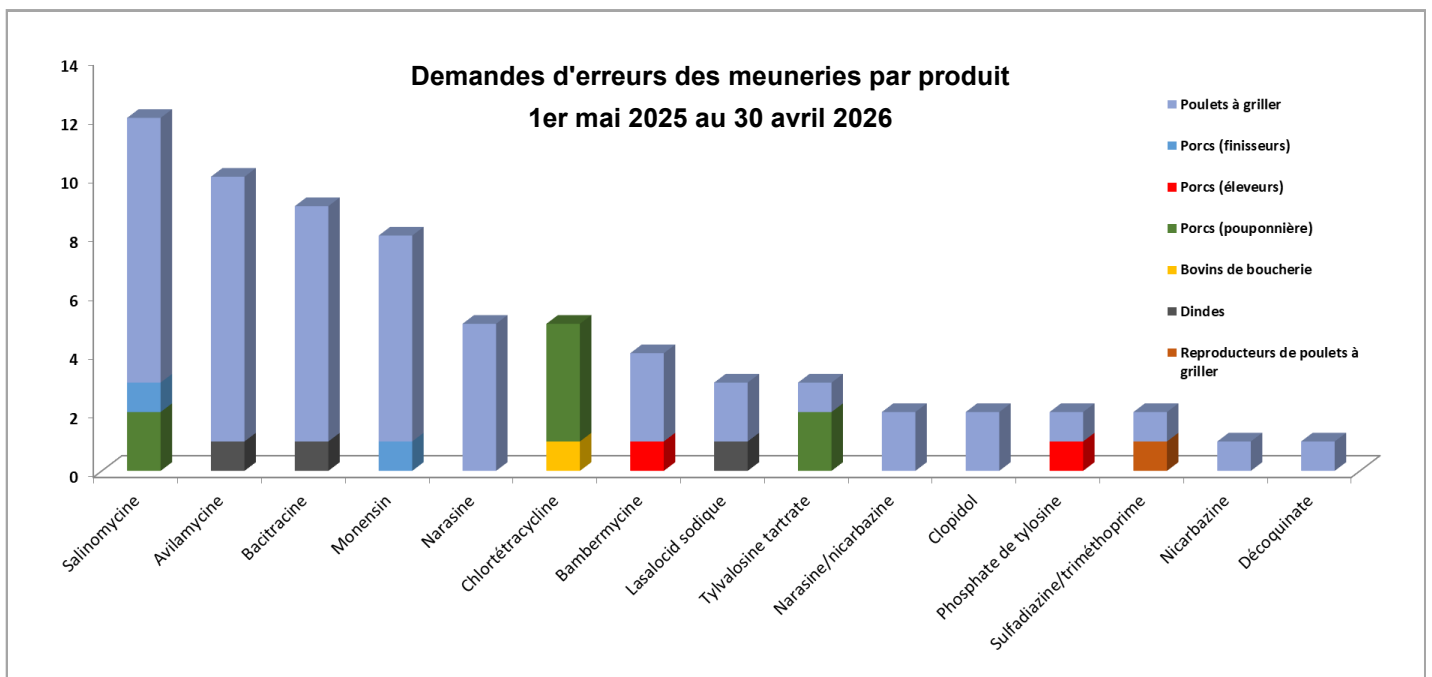
En raison du nombre restreint de médicaments homologués et de la résistance des bactéries et des parasites, les antimicrobiens, les anticoccidiens et les vermifuges sont les produits les plus couramment utilisés pour l'UMDDE chez les ovins et les caprins. Même en l'absence de résistance des parasites, la présence de résidus dans le lait des brebis et des chèvres allaitantes peut être très problématique en raison de la persistance des résidus et des méthodes de dépistage très sensibles utilisées par les autorités de réglementation. Le personnel du gFARADc^{MC} fournit de nombreux conseils sur l'utilisation appropriée des vermifuges chez les petits ruminants. En ce qui concerne l'utilisation des antimicrobiens, les praticiens des petits ruminants ont tendance à vouloir offrir aux producteurs des « livres de recettes » sur les médicaments, les dosages et les délais d'attente. Le personnel du gFARADc^{MC} fournit également beaucoup d'information sur les bons principes de gestion des antimicrobiens et sur la nécessité de prescriptions spécifiques et de recommandations de retrait du gFARADcTM pour le traitement des maladies infectieuses.





Depuis 2017, le gFARADc^{MC} fait le suivi des demandes concernant des « erreurs de meunerie ». Ces demandes comptent parmi les plus importantes sur le plan économique que nous recevons. De ce fait, ces types de demandes sont souvent des urgences et nécessitent que le personnel du gFARADc^{MC} réponde rapidement et souvent en dehors des heures normales de bureau.

En 2025-2026, le gFARADc^{MC} a reçu 69 demandes concernant des erreurs de meunerie, impliquant principalement la volaille et les antimicrobiens et anticoccidiens utilisés pour traiter l'entérite nécrotique et la coccidiose. Dans de nombreux cas, nous constatons qu'il y a peu ou pas de risque de résidus détectables ou de problèmes de salubrité alimentaire pour l'homme. Malheureusement, dans certains cas, nous devons recommander l'analyse des produits provenant d'animaux exposés pour garantir la sécurité alimentaire humaine ou l'élimination de l'aliment.



Soutiens financiers actuels du gFARADc^{MC}

Commanditaires Platine - \$20,000+



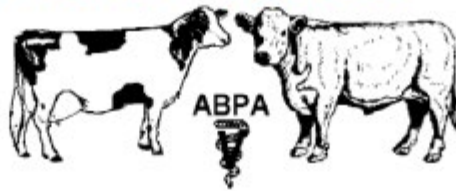
Commanditaires Or - \$10,000+



Commanditaires Argent - \$5,000+



Commanditaires Bronze - <\$5,000



Canadian Association of Swine Veterinarians
Association Canadienne des Vétérinaires Porcins

Canadian Veal
Association



Association
canadienne du veau

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



HUVEPHARMA[®]



Association des
Médecins Vétérinaires
Praticiens du Québec



Partner
ANIMAL HEALTH



WCABP
Western Canadian Association
of Bovine Practitioners

Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux commanditaires!

Si vous ou votre entreprise souhaitez soutenir gFARADc^{MC} par le biais d'une adhésion annuelle individuelle, veuillez contacter le bureau gFARADc^{MC}, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Tous les supporters sont identifiés sur le site gFARADc^{MC} www.cgfarad.ca